

Directeurs Généraux OPH

LA FEDERATION NATIONALE

LETTRE D'INFORMATION DES DIRECTEURS – N°495 en date du 4 Mai 2020

Pensée du moment : « *Ce long confinement qui pèse à beaucoup est aussi l'occasion de réapprendre la valeur des choses qui nous entourent* ». – François CHENG – 27.4.2020.

SPECIAL CORONAVIRUS N°7

Septième semaine de confinement et un retour progressif à partir du 11 Mai. **REPRISE et RELANCE** sont 2 mots très entendus durant la semaine écoulée. Lors de son intervention le 28 Avril le Premier Ministre annonce que le déconfinement qui sera progressif reposera sur 3 piliers : **Protéger – Tester – Isoler**. Côté emploi, il est question de télétravail, de gestes barrières, d'horaires décalés. Et alors que des voix s'élèvent pour parler de moratoire sur les loyers publics et privés.

1 – NOUVELLES DE LA FEDERATION NATIONALE

La **réunion collective (WEBINAIRE) organisée par notre Fédération** en partenariat avec le Cabinet EY a été un franc succès avec **155 participants**, sur le thème **Préparer la reprise : échange de bonnes pratiques**. Déroulement avec introduction de Christophe BOUSCAUD, et à partir du cadre Résistance – Relance – Rebond, les interventions de Stéphane DAUPHIN et Bruno CACCIA sur la continuité d'activité en période de confinement et la préparation de la reprise, les questions des experts sur les plans sanitaire – commande publique et financier. **La conclusion interviendra avec 3 temps à venir : l'envoi du support de la conférence, l'envoi du CR de celle-ci et la mise en œuvre d'une foire aux questions.**

2 – NOUVEAUX TEXTES

Décret n°2020-453 du 21 Avril 2020 portant **dérogation au principe de suspension des délais** pendant la période d'urgence sanitaire.

Reprise du cours des délais de prescriptions.

Décret n°2020-490 du 29 Avril 2020 portant **revalorisation du montant forfaitaire du R.S.A.**

(564,78 € au 1.5.)

Décret n°2020-491 du 29 Avril 2020 portant **revalorisation du montant forfaitaire de l'allocation adulte handicapé (A.A.H.).**

(902,70 € au 1^{er} Mai soit + 0,3 %)

Décret n°2020-492 du 29 Avril 2020 portant **revalorisation du montant de la prime d'activité.**

(553,16 € au 1^{er} Mai pour une personne seule soit + 0,3 %).

Directeurs Généraux OPH

LA FEDERATION NATIONALE

Arrêté du 13 Février 2020 (JO 29.4.) relatif à la **collecte de renseignements statistiques en 2020 sur l'occupation des logements sociaux**.

Fixation des revenus fiscaux de référence, des plafonds de ressources. **Situation au 1^{er} Janvier 2020 à transmettre au plus tard le 30 Aout 2020.**

Arrêté du 28 Avril 2020 (JO- 29.4.) fixant les **tarifs réglementés des professions réglementées du droit** (notaires – huissiers de justice...).

Report au 1^{er} Janvier 2021 des nouveaux tarifs réglementés qui devaient entrer en application au 1^{er} Mai 2020 (baisse de 1,9 %).

Circulaire du Ministère du Travail du 17 Avril (publiée le 20.4.) **Sécurité et santé des travailleurs : les obligations de l'employeur et sa responsabilité**.

« l'employeur qui ne peut mettre en télétravail ses salariés mais qui met à leur disposition des moyens de protection tels que savons, gel hydro alcoolique et tout autre moyen recommandé par les pouvoirs publics, les informe régulièrement et de façon actualisée sur la prévention des risques de contamination (rappel des gestes barrière et de distanciation) en adaptant leur formation à la situation de l'entreprise et à la nature des postes occupés (fiches métier disponibles sur le site du Ministère du travail voir ci-dessous) ne devrait pas, sous réserve de l'appréciation souveraine des juges, encourir de sanction pénale ». Importance de l'obligation de moyen renforcée selon la jurisprudence.

Parution le 20 Avril de la **fiche conseil** dans le cadre du Kit de lutte contre l'épidémie : **Entretien des locaux de travail par un prestataire extérieur (hors secteur sanitaire)** : quelles

précautions prendre contre le COVID 19 ?
Quels sont les risques de transmission ?

Note de la FOPH du 29 Avril sur les **dispositions mobilisables en matière de congés dans le cadre du COVID 19** à la suite des Ordonnances 2020 323 et 389, et avec un modèle d'accord d'entreprise.

3 – L'ACTUALITE

Remise le 27 Avril de 2 rapports émanant de la FFB et de la FNTP sur les freins à la reprise « **Propositions pour un plan de reprise d'activité et une diminution rapide du chômage partiel** ». 80 % des chantiers n'ont pas repris. Un facteur bloquant est celui de la prise en charge des surcoûts. Le **Ministre du logement indique en retour préparer un plan de relance**.

Le Conseil des Ministres du 2 Mai a adopté le **projet de loi prorogeant de 2 mois à compter du 24 Mai l'état d'urgence sanitaire pour lutter contre l'épidémie de COVID 19**.

Ce texte en 7 articles devrait être adopté en fin de semaine et modifiera les dispositions sanitaires pour une sortie progressive du confinement, et en créant un système national de gestion des données individuelles.

Les 55 Organisations adhérentes du **PACTE DU POUVOIR DE VIVRE (dont la FOPH)** viennent de remettre au Premier Ministre le 29 Avril « **15 mesures indispensables à mettre en œuvre dès la fin du confinement** ».

Parmi celles-ci – **création d'un fonds d'aide à la quittance** (200 millions €) qui viendrait abonder les F.S.L. pour aider les locataires, fragilisés par la crise, à payer leur loyer.

La Commission des Affaires Economiques du Sénat auditionne actuellement des

Directeurs Généraux OPH

LA FEDERATION NATIONALE

acteurs du secteur de la construction, de l'hébergement, du logement et de la politique de la ville, **sur les conséquences de la crise sanitaire** afin de faire des propositions au Ministre du logement.

Le décret 2020-145 du 20 Février prévoit **qu'à compter du 21 Février 2021, les bailleurs sociaux et les réservataires abandonneront la gestion en stock pour une gestion en flux.**

Des difficultés apparaissent notamment pour les règles de répartition, la prise en compte des constructions neuves, les typologies de logements.... Des contacts sont donc à établir entre tous les acteurs pour se préparer à cette échéance.

4 – LU POUR VOUS

Etude d'impact sur la crise sanitaire et les dépenses de logement en fonction du niveau des ressources – 6 à 8 millions de personnes pourraient connaître des difficultés à payer leurs dépenses de logement (IRES 26.4.).

5 – BREVES

Baisse des **tarifs réglementés du gaz** de **- 1,3 %** au 1^{er} Mai (depuis Janvier 2019 – 23,2 %).

Le dépôt des **Conventions d'Utilité Sociale** (C.U.S.) fixé au 1^{er} Juillet **devrait être reporté au 1^{er} Octobre 2020** selon information de la DHUP auprès des Préfets.

6 – INFORMATION DE DERNIERE HEURE

Parution hier soir 3 Mai 2020 sur le site du Ministère du Travail du

PROTOCOLE NATIONAL DE DECONFINEMENT POUR LES ENTREPRISES POUR ASSURER LA SANTE ET LA SECURITE DES SALARIES.

Ce document de 21 pages détaille :

- 1 – le socle du déconfinement.
- 2 – des recommandations en termes de jauge par espace ouvert (4 M2 par personne) avec le calcul des surfaces résiduelles et des jauges maximales.
- 3 – la gestion des flux de personnes.
- 4 – les Equipements de Protection individuelle (EPI) – avec commentaires sur l'utilisation des masques.
- 5 – les tests de dépistage – avec le rôle des entreprises dans la stratégie nationale.
- 6 – le protocole de prise en charge d'une personne symptomatique et de ses contacts rapprochés.
- 7 – la prise de température – qui « *en tout état de cause, en l'état des prescriptions sanitaires des autorités publiques, le contrôle de température n'est pas recommandé et a fortiori n'a pas de caractère obligatoire...* ».
- 8 – le nettoyage et la désinfection.

Tous les textes cités peuvent être obtenus sur simple demande (findoph@habitat76.fr).